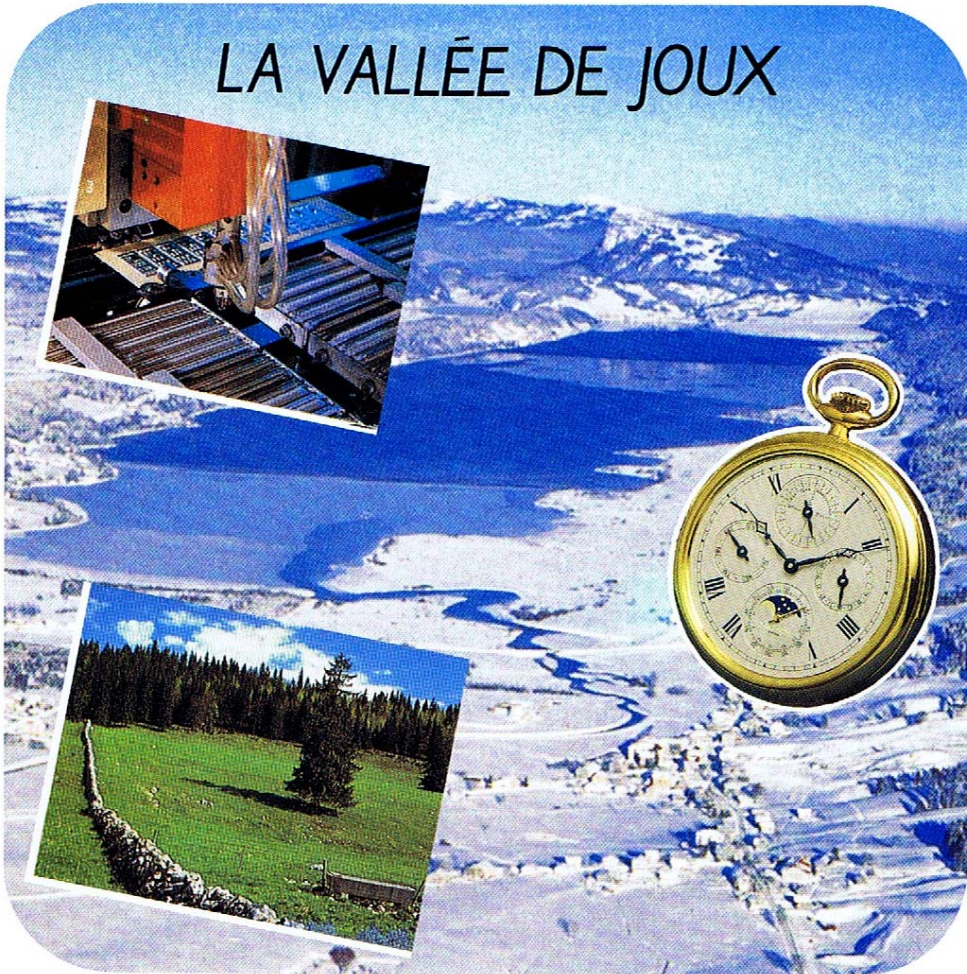


Reflets

Bulletin mensuel de la BCV

LA VALLÉE DE JOUX



**BANQUE CANTONALE
VAUDOISE**

La vallée de Joux

Heureux pays qu'est la vallée de Joux ! Pays qui a du caractère, où l'on s'est forgé une existence que les gens des villes envient. Et on l'a forgée avec art, en y incorporant des activités nécessitant soin, précision et ingéniosité.

Pays de contrastes, la vallée de Joux connaît aussi bien les grandes chaleurs estivales que les frimas de l'hiver. Chacun peut y trouver la joie des sports nautiques et l'ivresse blanche sur les nombreuses installations de remontées mécaniques. Les fervents de ski de fond n'ont que l'embarras du choix, la nature intacte ne demande qu'à être courtisée.

A 45 minutes de Lausanne, la vallée de Joux n'est pas aussi perdue que l'on veut bien le dire. Chaque année, plusieurs familles y élisent domicile tout en conservant leur activité professionnelle en plaine. La qualité des voies de communications permet d'effectuer des déplacements journaliers dans de bonnes conditions, ceci même en hiver où l'entretien des routes est remarquable.

L'économie locale peut être qualifiée de très saine. Lors de la crise horlogère, les médias ont trop souvent dramatisé la situation économique combière. Par contre, les créations d'entreprises ou les mérites obtenus sont souvent restés très discrets. C'est aussi un peu là le caractère du « Combière » qui demeure un personnage réservé mais combien chaleureux, une fois la confiance de son interlocuteur acquise.

Quelques réflexions

par M. Serge Guignard, directeur de la succursale de la BCV au Sentier

Lors de la crise horlogère de 1978, la vallée de Joux a été la première touchée et de plein fouet. En effet, ce sont les succursales des grands groupes horlogers implantés dans cette région qui ont d'emblée subi les conséquences des mesures de concentration et de réorganisation. Ainsi, plus d'une entreprise appartenant à de tels groupes a retrouvé son indépendance et su mettre en place une direction autonome à la vallée de Joux.

Si la Vallée a été la première atteinte par la crise, elle a également été la première à pouvoir publier un redressement économique important. La fabrication de montres dites de « bas de gamme » a presque entièrement disparu, mis à part quelques spécialités, alors que l'horlogerie de « haut de gamme » accentuait son développement et, à ce jour, fait toujours preuve d'une certaine stabilité.

On ne saurait dire que les entreprises ont changé foncièrement leur fabrication, car, aujourd'hui, c'est encore la montre mécanique, automatique, avec complication, qui anime nos manufactures d'horlogerie. Pour certains calibres horlogers, la vallée de Joux est devenue quasiment le fournisseur exclusif de mouvements mécaniques.

Malgré la création de petits ateliers mécaniques bénéficiant d'un outillage ultramoderne et une diversification dans la miniaturisation de circuits imprimés, les instruments dentaires, les systèmes informatiques, la mécanique ou la micromécanique, l'horlogerie demeure l'activité prépondérante de la Vallée, où elle peut s'enorgueillir de sa situation privilégiée.

Cependant, ce secteur d'activité est toujours très

sensible à l'évolution de la conjoncture et, si au moment où ces lignes paraissent, l'on peut être plutôt optimiste, on ne peut exclure que la situation économique impose en 1988 l'introduction d'un chômage partiel.

Chaque matin, plus de neuf cents Français passent la frontière, situation qui prouve bien le dynamisme de l'industrie et le besoin important d'une main-d'œuvre qu'il est difficile de trouver dans notre région.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces travailleurs étrangers ne sont pas engagés pour

des raisons de coûts salariaux plus modestes, mais ils remplacent une main-d'œuvre suisse introuvable. A signaler, pour la petite histoire, que l'obtention d'un permis de frontalier exige la garantie d'un revenu minimal, alors que cette exigence n'est pas appliquée aux travailleurs suisses.

La Vallée jouit d'entreprises et de dirigeants dynamiques bénéficiant d'une solide formation et ayant une moyenne d'âge assez jeune. Cette région doit surtout compter sur son industrie horlogère, mais ne saurait toutefois pas ignorer le tourisme, l'agriculture, le bois et les services.

L'industrie à la vallée de Joux

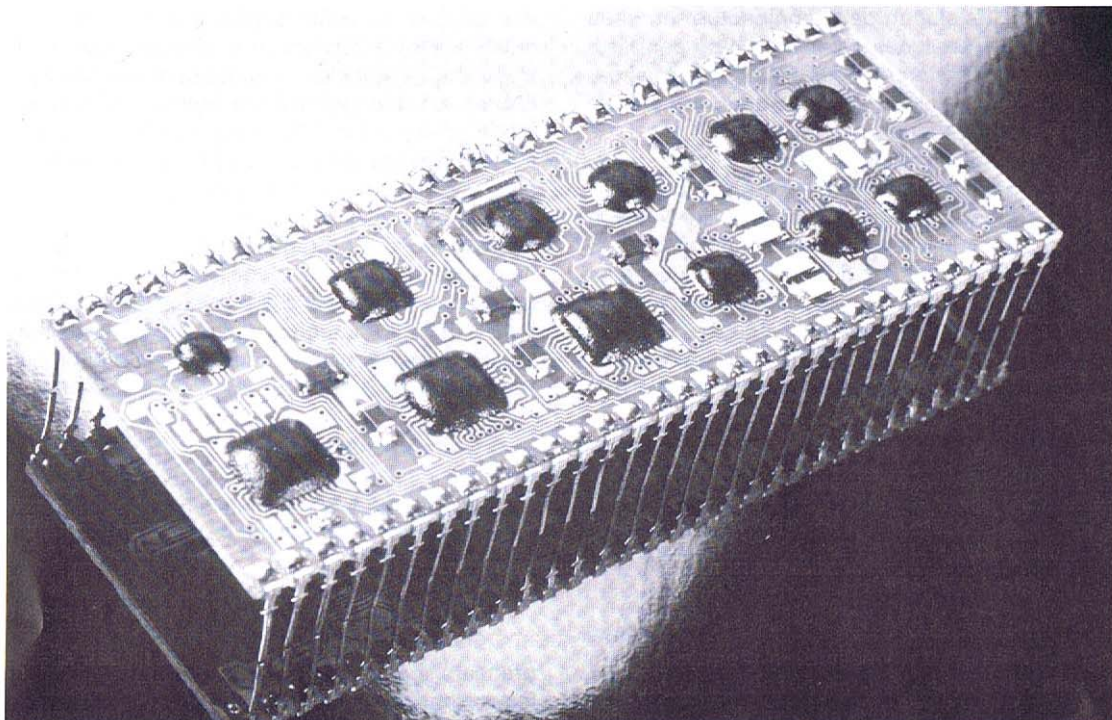
par Georges Rochat, président de la SIC de la Vallée

Prédominance de l'horlogerie Depuis le milieu du siècle passé, l'industrie s'est fortement développée à la vallée de Joux, sous l'impulsion de M. Antoine Le Coultre, le fondateur et patron de l'entreprise du même nom. Aujourd'hui, cette dernière joue d'ailleurs encore un rôle économique important dans notre région.

Jusqu'au début des années 1970, l'industrie à la Vallée était monolithique, l'horlogerie représentant la quasi totalité du tissu industriel. Tout le monde le sait, une industrie de ce type représente un danger économique latent pour une région, surtout lorsque les principales sociétés ne sont plus que des subsidiaires de grands groupes industriels dont les centres décisionnels se trouvent hors de la région concernée. C'était exactement la situation de l'industrie à la Vallée, à 95 % horlogère et, mis à part quelques exceptions, dépendante de centres de décisions situés à l'extérieur. Et ce qui devait arriver arriva...

La crise économique de 1973/1974 fût durement ressentie par l'horlogerie suisse et les

premiers licenciements commencèrent à toucher les entreprises de la Vallée. Le deuxième choc de 1978 contribua aussi à la dépopulation de notre région et le sommet fût atteint en 1981/1982 au moment de la fermeture de plusieurs entreprises. Ce dernier **choc fût cependant salutaire car il obligea le Combiar à prendre ses responsabilités et à se lancer dans l'aventure pour créer de nouvelles entreprises** et pour assurer l'avenir de celles qui avaient survécu à la crise. Plusieurs nouvelles entreprises commencèrent leurs activités à ce moment-là, comme la Nouvelle Lémania née des cendres de La Lémania et qui occupe aujourd'hui près de 200 collaborateurs. A peine la fermeture de Rochat Frères SA est-elle annoncée, en février 1982, que Valtronic ouvre ses portes dans les mêmes locaux, pour occuper en 1987 un peu plus de 160 collaborateurs... D'autres entreprises poursuivent leur activité avec un nouveau souffle et surtout une nouvelle direction, souvent plus jeune et bien formée par des études supérieures et des stages hors de la Vallée. Enfin, quelques entreprises continuent leurs activités phares, comme la Manufacture Audemars-Piguet, par exemple.



La micro-électronique, une diversification vers les industries du futur.

Vers une diversification **A l'approche de la fin de la**
présente décennie, l'industrie de la Vallée reste
très monolithique, dominée par l'horlogerie,
heureusement presque exclusivement dite de
haut de gamme, c'est-à-dire, orientée vers les produits de luxe, mais, plus important encore, elle a l'avantage d'être dirigée par des patrons combiens. **Cependant, la diversification du tissu industriel est importante, avec plusieurs sociétés de renommée internationale en mécanique de haute précision,** comme Meylan Frères et Piguet Frères au Brassus. Un domaine nouveau a fait son entrée avec succès à la Vallée, **la micro-électronique** avec Valtronic aux Charbonnières, une société qui participe très activement au renouveau industriel de la région. Malgré ces premiers succès, la situation est loin d'être satis-

faisante car, d'une part, il est nécessaire de créer de nouveaux postes de travail pour redonner à la Vallée sa population d'antan, et, d'autre part, il est difficile d'y faire venir des cadres et des ouvriers car en cette fin de siècle, les gens, les jeunes en particulier, préfèrent la vie en ville à celle de la campagne et plus notamment celle de la Vallée, séparée du reste du canton par la barrière psychologique que sont les cols que l'on doit franchir pour s'y rendre, en été comme en hiver...

En acceptant, à une forte majorité, le principe de l'organisation des épreuves nordiques des Jeux Olympiques de 1994, les Combiens ont prouvé qu'ils étaient ouverts au reste de notre canton et du monde, comme le prouvent ses nombreuses entreprises exportatrices. Cependant, les Combiens ont besoin du soutien des autorités de notre

canton pour assurer le renouveau économique de leur région. Nous voulons collaborer pour éviter qu'une décision unilatérale du gouvernement vaudois jette le discrédit sur la Vallée toute entière et provoque la disparition de plus de 65 postes de travail et d'une dizaine d'entreprises, comme cela a été le cas avec l'affaire des vacherins. Les industriels combiens sont décidés à se battre pour maintenir, diversifier et développer leurs entreprises, et leur participation active lors de la dernière assemblée générale de la SIC est là pour le prouver ; mais nous avons **besoin de l'aide du canton**

pour développer l'infrastructure nécessaire au développement économique, surtout dans le domaine des télécommunications (Natel C ne sera pas utilisable à la Vallée avant de nombreuses années) et des communications... Alors, une grande idée pour terminer? Peut-être celle d'un tunnel sous le Mont-Tendre? Pourquoi pas, car à en croire le peuple neuchâtelois, celui sous la Vue-des-Alpes est la solution pour favoriser le développement économique du Jura neuchâtelois, probablement qu'il en serait de même pour celui de la vallée de Joux.

L'industrie horlogère à la vallée de Joux

Par M. Gérald Dubois, directeur général de Dubois-Dépraz

La politique d'avenir à court et moyen terme étant du domaine strict de chaque entreprise, les lignes qui suivent et l'analyse globale de la situation économique actuelle de l'horlogerie à la vallée de Joux n'engagent bien évidemment que l'opinion et la responsabilité de l'auteur.

Diversification des activités Actuellement et en fin d'année 1987, **la situation économique horlogère à la Vallée est satisfaisante, voire bonne si l'on se place au niveau de l'emploi**. En effet, le chômage est nul mis à part quelques unités à caractère sectoriel. L'industrie horlogère combière est très active et sa réussite actuelle est le fait de très gros efforts de la part de ses dirigeants ainsi que d'une objective et habile **diversification au niveau des deux technologies porteuses aujourd'hui: la montre électronique** à quartz (ou à pile) à lecture de l'heure analogique à aiguilles, avec ou sans complication, et la **montre mécanique** de poche ou bracelet, à remontage manuel ou automatique avec ou sans complication.

La montre à quartz à lecture analogique est fabriquée et vendue en produits finis par plusieurs fabriques de la vallée de Joux, en grandes,

moyennes et petites séries, ces dernières également en « haut de gamme ». Cette nouvelle technologie fait appel à des composants très spécifiques tels que circuits et moteurs. Certains de ces composants sophistiqués sont fabriqués et assemblés à la vallée de Joux.

La montre mécanique, malmenée par l'arrivée de la montre à quartz il y a une dizaine d'années, est en plein renouveau. En effet, à part la montre « fonctionnelle » de tous les jours, les amateurs de fine mécanique et de travail fait à la main » désirent acheter des « valeurs sûres », en étant certains d'autre part que leur montre puisse être entretenue et réparée le cas échéant pendant de très nombreuses années et même, pour les collectionneurs, au-delà des générations. Cette montre mécanique, très souvent à remontage automatique, fait l'objet des soins les plus attentifs des horlogers qui ont le privilège de les créer et de les terminer.

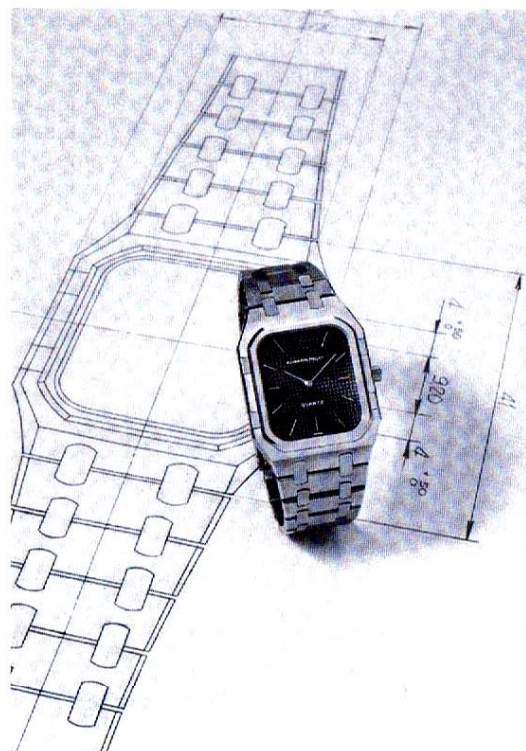
Des montres de haute qualité **La vallée de Joux est le berceau des montres compliquées**. Plusieurs entreprises sont en effet connues pour leurs montres avec chronographe simple ou avec aiguille de rat-

trapage, sonnerie à répétition des heures, quarts et minutes, quantième simple ou perpétuel (tenant compte des années bissextiles) et indication des phases de la lune, avec un indicateur de la réserve de marche de la montre et bien d'autres encore. Plusieurs entreprises combières ont réussi la gageure de réaliser les « chefs-d'œuvre de l'impossible », soit cumuler toutes les complications énumérées ci-dessus en une seule montre. Ce « génie » horloger ne s'arrête pas aux complications mais apparaît également dans les montres de luxe extra-plates et souvent dites « squelettes » élégantes pour hommes et dames, la plupart en métaux précieux, pavées de diamants et de pierres précieuses.

Toutes ces merveilles sont évidemment vendues en Suisse et dans le monde entier où elle sont les ambassadrices de notre pays et de notre région en particulier. Je ne citerai pas les entreprises aux noms connus et prestigieux au risque d'oublier, ce que l'on ne saurait me pardonner et on le comprend, par égard aussi aux nombreux sous-traitants qui, souvent dans l'anonymat, éprouvent peut-être une légère frustration, mais n'en sont pas moins très fiers quand une de nos entreprises combières remporte des lauriers sur le plan national ou international.

Ces deux technologies horlogères bien que synergiques exigent des **composants** fort divers et fondamentalement différents. Le mérite des entreprises combières, prises individuellement, est de s'adapter aux moyens modernes de production de façon à travailler non seulement pour la « montre combière » mais pour l'ensemble des industries suisses et étrangères. En terme de métier, ces divers composants sont appelés fournisseurs et pièces détachées d'où le nom de « fournisseuristes » pour ces entreprises. Dans le sillage de la montre, **la vallée de Joux compte aussi des entreprises de joaillerie, maroquinerie et écrins.**

Comme tout Helvète et Vaudois qui se respecte, l'industriel combière fait partie des associations pléthoriques qui le sollicitent. Cependant, et c'est le signe de la cohésion combière sur le plan indus-



Créativité, élégance et technologie, trois fleurons de l'horlogerie de la vallée de Joux.

triel, nous accordons la priorité à la Société industrielle et commerciale de la vallée de Joux SIC qui groupe environ 40 entreprises et 2000 personnes, ainsi qu'aux associations professionnelles, l'Association patronale des fabricants d'horlogerie UFGVV et l'Association patronale des branches annexes de l'horlogerie UBAH, ces deux organismes faisant partie de la Fédération de l'industrie horlogère suisse.

Pour conclure, et au seuil de l'année 1988, je fais le vœu que le récent krach boursier n'ait pas de conséquences fâcheuses sur notre économie en général et sur le pouvoir d'achat de nos clients amateurs de belles montres en particulier.

La vallée de Joux, région LIM

par M. Jean Rochat, préfet du district de la Vallée

La LIM à la Vallée

La vallée de Joux est l'une des quatre régions LIM du canton de Vaud, les autres étant le Pays-d'Enhaut, le Chablais et le Nord vaudois. Voilà sans doute qui laisse le lecteur indifférent si l'on ne précise pas en quelques mots la notion LIM. LIM est le sigle de Loi-Investissement-Montagnes, c'est-à-dire de l'ensemble des dispositions légales fédérales en faveur des régions de montagne. Une loi cantonale d'application complète ces dispositions.

Les régions de montagne ont particulièrement souffert de la récession à partir de l'année 1974. Sur le plan économique, la disparité avec les régions plus favorisées de plaine s'est encore accentuée. Pour éviter une aggravation de la situation et un déséquilibre qu'il serait difficile de combler par la suite, une aide a été prévue et mise en place. Son but vise à améliorer les conditions d'existence dans les régions de montagne par l'octroi d'une aide sélective destinée à faciliter les investissements en faveur de projets d'équipement.

Dans la pratique, toutes les régions de montagne en Suisse répondent aux conditions et peuvent bénéficier de cette aide. Pourtant, les choses ne vont pas de soi. L'autorité subventionnante veut savoir à qui son aide est accordée, si elle se justifie et répond à un besoin et comment elle s'inscrit dans le contexte d'un programme global à long terme. Une étude approfondie est donc nécessaire pour établir le bilan des potentialités offertes par la région et proposer leur mise en valeur.

A la Vallée, ce travail a été fait avec soin par des spécialistes, en étroite collaboration avec les autorités et après consultation d'associations diverses et de toute la population. Il a débouché sur un intéressant rapport que les autorités fédérales et cantonales ont approuvé en 1982. Les sujets trai-

tés concernent la démographie, le marché du travail, l'industrie qui reste le moteur de l'économie comblère, l'agriculture et la sylviculture, le tourisme et l'important secteur des loisirs, sports et culture, les équipements publics, les transports et, par-dessus tout cela, les finances publiques sans lesquelles rien n'est possible.

Les réalisations Ce programme est appliqué depuis cinq ans. Il a permis la **réalisation de dix projets pour un montant total de travaux de Fr. 5 992 000.—. L'aide LIM s'est élevée à Fr. 1 159 000.—** sous forme de prêts sans intérêt d'une durée de vingt ans, avec remboursement d'annuités fixes.

Les réalisations concernent la distribution de l'eau, l'épuration des eaux usées par la réalisation du système séparatif, des terrains de sport, un abri de protection civile avec entrepôt communal, projets que les pouvoirs publics se devaient d'entreprendre de toute façon pour la bonne marche des services et le respect de la loi. Ils ne sauraient donc en aucune manière être l'objet d'une critique de gaspillage des deniers publics. En fait c'est le contraire, puisque les finances communales sont soulagées de la part assumée par la LIM.

Malgré ces avantages, l'aide LIM n'est que modérément sollicitée. Les autorités de nos communes et fractions de commune ne se laissent pas tenter. Elles ne vont qu'au nécessaire et renoncent à ce qui n'est que souhaitable. On ne saurait leur en faire grief, tant il est vrai que l'attrait d'une région est un amalgame d'éléments les plus divers parmi lesquels le taux d'imposition ne saurait laisser le contribuable indifférent. Un ménage communal rigoureux fait des finances saines et maintient ce taux dans des limites acceptables. C'est essentiel.

A signaler tout de même le **projet ambitieux** (dans le bon sens du terme) **de la commune du Chenit du futur centre sportif du Sentier**. Prévoir un programme d'investissements est une chose. Le réaliser en est une autre. Comme la réalité a toujours raison, c'est au programme de s'adapter. C'est ce que l'Association pour le développement de la Vallée a fait ces deux dernières années en procédant à sa réactualisation.

En conclusion, la **LIM a rendu d'éminents services en facilitant le financement de certains travaux d'équipements collectifs**. Elle en rendra davantage encore à l'avenir, par exemple **dans la perspective des Jeux Olympiques 1994** et des épreuves nordiques que la vallée de Joux s'est engagée à assumer. Mais cela, c'est une autre histoire. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant...

La vallée de Joux: son tourisme

par M. William Schmid, directeur de l'Office du tourisme

Bref historique «Rien ne nous y attire, mais tout nous y retient», dit-on de cette vallée de Joux à la topographie bien réglée, fermée par la Dent-de-Vaulion.

Si cette vallée, habitée par des moines dès le VI^e siècle, attire déjà les industriels vers le XVI^e siècle, le tourisme vint beaucoup plus tard.

Le premier touriste de marque est signalé en octobre 1779: il s'agit du célèbre poète allemand **Goethe**. Dans ses «Lettres de Suisse», il relate son passage à la Vallée et sa nuitée dans une «Maison du Brassus». Vers 1820, Mme Tamisier, Française, écrit un poème louant les bienfaits de la source sulfureuse de la Burtignière ainsi que le climat particulier de la Vallée. Le chroniqueur de l'époque parle d'un climat d'été tempéré le jour et frais la nuit, permettant un sommeil profond et réparateur.

En fait, le tourisme débuta véritablement dans la seconde partie du XIX^e siècle. Ce fut tout d'abord un tourisme d'été et les curistes. Les premiers clients furent des Français qui nous sont toujours fidèles, tels l'amiral Riunier, l'ambassadeur de Chine à Paris et sa suite, puis vinrent les Anglais, grands amateurs d'escalade et de promenade.

8 Vers le début du XX^e siècle, Le Pont, par exemple, surnommé par les étrangers «le Montreux du

Jura», offrait déjà 350 lits d'hôtels et de pensions.

Seul le patin était pratiqué en hiver. Apparaissent alors les «premières lattes» qui permirent aux Combiens d'excursionner sur les hauts du Mollendruz et du Marchairuz. Les citadins s'y intéressent, ce fut le début du tourisme hivernal. Les premières compétitions de ski sont organisées au Pont (en 1909, concours de saut, concours de bob, etc.).

Le tourisme est donc à peine centenaire alors que l'industrie, travail du fer, débuta vers 1550.

Pourtant les qualités d'accueil et de disponibilité des Combiens ne sont pas des moindres. Le tourisme actuel n'a pas changé le visage de cette région. Quelques hôtels et cafés ont disparu. Les autres, qui font partie de l'histoire de la Vallée, se sont modernisés.

L'avenir **L'avenir «proche», ce sont les JO 94, candidature de**

Lausanne, à laquelle la Vallée est associée. Si le 15 septembre 1988 nous gagnons à Séoul, c'est la création de nouveaux postes de travail touristique. Si notre région est déjà honorablement connue dans le monde entier pour la qualité

de notre industrie horlogère d'une part et le dynamisme de ses dirigeants, la victoire de Séoul consolidera encore plus notre position et notre image de marque.

Si, par hasard, les Jeux n'étaient pas attribués à Lausanne, l'impact médiatique aura été tel que nous en subirons des retombées positives.

Si l'objectif des JO est important, il n'en reste pas moins que l'OTVJ a d'autres buts à atteindre :

- améliorer l'accueil de l'hôte
- organiser des actions de base sur des marchés précis
- maintenir, voire développer les marchés actuels et traditionnels
- trouver une nouvelle clientèle pour éviter les périodes « creuses »
- créer un nouveau matériel didactique
- réactualiser l'offre touristique
- « cibler » avec précision les marchés ou les segments de marché qui correspondent à nos possibilités (qualité, langues, classification des hôtels).

La vallée de Joux a la chance extrême de pouvoir réaliser trois saisons :

- **l'été :**
son lac unique en Suisse permettant la pratique



idéale du ski nautique, de la planche à voile et la voile ;
ses promenades en montagne et la découverte d'une flore exceptionnelle et de la vie d'alpage ;
son climat particulier, tempéré le jour et frais la nuit ;

- **l'automne :**
son lac permettant une fin de saison nautique fort appréciable ;
ses longues balades au soleil d'automne, alors que les régions de la plaine sont sous le brouillard ;
- **l'hiver :**
ses 17 téléskis modernes ;
ses 240 km de pistes de ski de fond ;
ses grandes compétitions internationales ;
sa neige ;
son climat, froid et sec avec un ciel dégagé.

Avec tous ses atouts, la Vallée doit « organiser » son tourisme de façon à ce qu'il soit « acceptable » dans l'économie actuelle de notre région et prendre le bon train. Le tourisme comier doit conserver les caractéristiques qui lui sont propres, améliorer son produit et son image de marque, accrocher ses wagons aux grands trains : CTJ = Massif du Jura, OTV – ONST.

La Vallée a encore cette chance unique : elle est d'une nature à redécouvrir et elle pratique un art de vivre.

Le tourisme actuel

Une enquête faite ces dernières années auprès de nos hôtes donne reflète les activités touristiques à la Vallée. En voici les éléments principaux.

Fréquence de vacances à la Vallée :

1 ^{re} fois: 36 %	4 ^e fois: 4 %
2 ^e fois: 18 %	5 ^e fois: 6 %
3 ^e fois: 20 %	+ de 5 fois: 16 %

Moyens de transport:

Voiture: 83 % Train: 15 % Vélo: 2 %

Moyenne des nuitées:

Hiver: 6,81 % Eté: 12,6 %
y compris les appartements de vacances

Raisons de séjourner à la Vallée:

Sports divers et repos: 60 %
Santé: 20 %
Promenade: 20 %

Client:

Cadre moyen – 40 à 50 ans – 2 enfants

Qualité touristique (choix de 5 questions):

	Très bien	Bien	Mauvais
Environnement	20	2	–
Climat	13	6	–
Panorama	13	5	–
Calme	11	6	–
Hôtellerie	19	2	–
Possibilités sportives	12	8	–

Intention de revenir à la Vallée:

	Eté	Hiver
Oui	45 %	52 %
Non	21 %	21 %
Certainement	34 %	27 %

Coût:

Avantageux 50 %
Cher 50 %

Dépenses moyennes:

Hôtel:
hébergement, repas, boissons:
Fr. 78.– par pers./jour
frais annexes:
Fr. 18.– par pers./jour

Appartements de vacances:
hébergement, repas, boissons:
Fr. 25.– par pers./jour
frais annexes:
Fr. 8.– par pers./jour

Evolution statistique des nuitées de 1977 à 1986:

1977: 25 550	1982: 26 600
1978: 25 080	1983: 20 280
1979: 25 060	1984: 21 740
1980: 31 260	1985: 31 334
1981: 31 820	1986: 34 068

Provenance de nos principaux clients:

	CH	F	GB	D	B	I	NL	US
1985	23 080	2 373	180	846	477	604	46	132
1986	23 137	3 548	510	825	306	274	187	84

La Vallée en chiffres

Hébergement :

8 hôtels	407 lits
11 hébergements pour groupes	712 lits
6 hébergements de montagne	165 lits
	<hr/>
	1284 lits

plus les appartements de vacances

Restauration :

32 établissements
7 buvettes de télési

Ski de fond :

4 centres nordiques
127 km de pistes tracées ou ouvertes dès 9 h
88 km de pistes balisées
3 pistes éclairées
240 km de pistes de ski de fond et de randonnée
prix de la vignette de ski de fond Fr. 20.–

Ski alpin :

17 téléskis
10 620 skieurs (débit horaire total)
2 pistes éclairées
dénivellation de 1015 à 1476 m
48 000 m de pistes de descente entretenues ;
ouverture tous les jours dès 9 h

Patinage :

1 patinoire artificielle ouverte du 1.10 au 10.3. ; patinage sur le lac de Joux

De Paris :

3 h 10 par TGV – Paris-Vallorbe ; 470 km en voiture par autoroute jusqu'à Dôle

Principales manifestations de ski de fond :

Le Brassus :
– Coupe du Monde de combiné nordique

- Epreuves internationales de ski nordique (Coupe d'Europe de saut)
- Ravitaillement et contrôle de la course Lamoura-Mouthe (70 km)
- Tournée des Massifs (épreuves franco-suisse de la FFS)
- Championnat de ski de fond de l'armée
- Une course plus ou moins importante chaque week-end

Les Charbonnières :

- Epreuves de ski Jöring
- Envolée des Esserts

Centre nordique du Mollendruz :

- Traversée des 3 cols (Mollendruz-Marchairuz-Givrine et retour)
- La plus longue course de Suisse
- Epreuve très sélective
- Parcours se situant au-dessus de 1100 m d'altitude

Été, 3 lacs :

Planche à voile
Voile
Ski nautique
Ligne régulière du bateau « Caprice II »

Train vapeur :

Datant de 1915
Circulation selon horaire ou à la demande.

Chemins pédestres :

240 km balisés et entretenus

Vie à l'alpage :

Visite d'une fromagerie de montagne

Excursions :

Dans le Parc jurassien
Aux grottes de Vallorbe
Randonnées à vélo

L'École technique de la vallée de Joux

par M. Charles-André Reymondin, directeur

Inaugurée le 1^{er} juin 1901, ce qui fut d'abord l'École d'horlogerie de la vallée de Joux qui débutait avec 24 élèves répartis dans les locaux du collège industriel du Sentier (qui devint le collège secondaire) pour les classes d'ébauches, de remontage et de finissage, ainsi que pour les cours de théorie et de dessin. Pour les autres parties, les élèves se rendaient dans les différents ateliers de la région.

L'importance de la création de l'école est déjà démontrée en 1878 dans un rapport de la SIC à qui l'on peut attribuer tout le mérite de cette réalisation.

Dès le début, l'établissement eut le statut d'école communale, subventionnée par le Canton et la Confédération, statut qu'elle continue à posséder comme la majorité des écoles professionnelles du canton. Le bâtiment principal fut construit en 1908. A ce moment, l'école compte 58 élèves. Elle fut agrandie en 1963. La construction, en 1971, d'une annexe comprenant quatre étages permit d'accueillir de nouvelles formations.

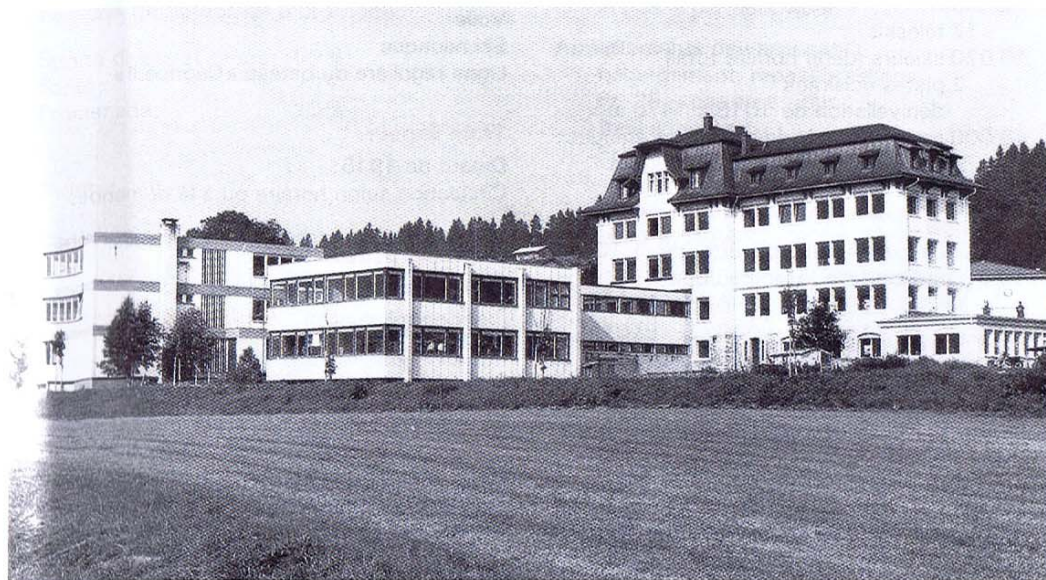
Evolution des formations

L'ETVJ, école de métiers au sens de la loi fédérale, assure l'enseignement aussi bien pratique que théorique et cela à plein temps.

Très perturbée dans ses effectifs par la crise de 1930 et la guerre de 39-45, elle ne le fut pas lors de la dernière crise. En effet, ses effectifs ne font qu'augmenter pour atteindre aujourd'hui une centaine d'élèves.

La nécessité de fournir à l'industrie, des professionnels connaissant la fabrication mécanique des montres entraîne, en 1925, la création des

Concentration de savoir et de technologie.



formations d'outilleur et de faiseur d'étampes. En 1935, la **mécanique de précision et l'électricité** sont enseignées, manifestant ainsi la volonté des responsables de l'établissement de diversifier les formations afin que l'industrie régionale soit plus polyvalente. En 1963, la possibilité d'apprendre le métier de **dessinateur en microtechnique** est offerte. C'est le cas pour le bijoutier-joaillier en 1979 et pour l'électronicien en 1983.

Toutes ces formations préparent à l'examen de fin d'apprentissage qui permet d'obtenir un **certificat fédéral de capacité (CFC)** et le diplôme de l'école.

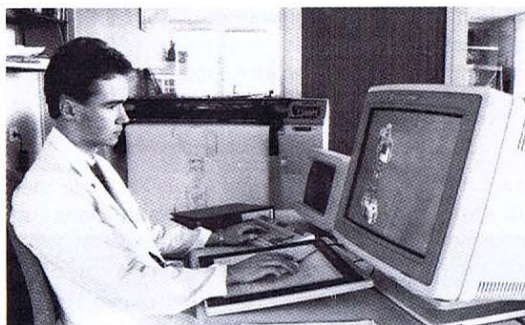
Dès 1969, la possibilité est donnée de préparer, parallèlement à l'apprentissage du métier, le **baccalauréat technique** qui permet d'entrer, sans examen, à l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud.

Consciente du vide qui existait entre le CFC et le diplôme d'ingénieur ETS, l'ETVJ fut la première dans le canton à former, dès 1969, **des techniciens en mécanique et en microtechnique**. Ces professions ont été créées dans le cadre de la Fédération des écoles techniques avec l'appui de l'OFIAMT et du canton. En 1978, la loi fédérale sur la formation professionnelle officialise la formation de technicien ET qui s'effectue à plein temps et pendant deux ans après avoir obtenu le CFC.

Zone de recrutement et équipement

Le recrutement est assuré à 70 % par les élèves de la région. 25 % proviennent du reste du canton ; 2 ressortissants suisses et 3 étrangers complètent l'effectif.

Comme l'école doit assumer la formation pratique, elle se doit de le faire avec des équipements modernes qui font **appel aux dernières technologies**. L'introduction de l'usinage par électroérosion en 1962 déjà n'est pas étrangère au développement de cette technique à la Vallée. L'achat



d'une machine à fil a fait de notre école la première à être pourvue d'un tel matériel.

En 1976 déjà, ordinateurs et fraiseuses à commande numérique faisaient partie de notre parc de machines. C'est donc sans heurts que l'enseignement de l'informatique et de la commande numérique s'est fait depuis plus de dix ans. De nouvelles installations viennent systématiquement remplacer les anciennes.

Conscients de l'évolution du travail dans les bureaux techniques concernant la conception et la réalisation des dossiers de plans, nous avons acquis en 1986 une installation de CAO (conception assistée par ordinateur) performante qui fait appel au logiciel Euclid de Matra. Cette installation est à la disposition des élèves techniciens et bientôt des dessinateurs en microtechnique.

Personnel et coûts

Le personnel de l'école est composé du directeur, du doyen, de 11 maîtres permanents, de 6 auxiliaires, de 2 secrétaires à temps partiel et d'un concierge.

Le coût annuel pour 1986 se monte à Fr. 2 344 710.- pris en charge de la façon suivante :

par la Confédération	500 295.-
par le Canton	864 759.-

par l'ensemble des communes vaudoises	462 000.–
par la commune du Chenit	350 108.–
par les écolages, ventes et divers	167 548.–

Les formations qui sont actuellement données à l'ETVJ **Horloger rhabilleur**: le métier s'exerce soit dans un atelier de réparations rattaché à un magasin, soit dans les entreprises spécialisées dans la réalisation de produits de haut de gamme. Les offres de travail sont nombreuses.

Bijoutier-joaillier: cette profession demande à ceux qui veulent l'apprendre une très grande dextérité ainsi que des qualités artistiques développées.

Mécanicien en étampes: c'est le spécialiste des outils de découpage et des outillages de précision.

Mécanicien de précision: introuvable et très demandé par l'industrie. Ce métier suit de près les nouvelles techniques.

Electronicien: l'apprentissage de ce métier n'est

possible que pour des jeunes doués en mathématiques et capables d'abstraction.

Dessinateur en microtechnique: le métier s'adapte aux nouvelles méthodes informatisées.

Technicien ET en mécanique et en microtechnique: c'est, pour les bons éléments, la suite logique de leur formation.

L'ensemble de ces métiers s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons. Actuellement le 25 % de l'effectif est féminin.

De nombreux cours du soir permettent aux adultes de parfaire ou d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir travailler sur les machines modernes dont sont équipées les entreprises de la Vallée.

L'ETVJ offre la moitié des places d'apprentissage de la vallée de Joux. A ce point de vue, elle joue un rôle vital pour le maintien sur place d'une population jeune. Soucieuse de coller à la réalité industrielle, elle est un élément indispensable pour les entreprises et l'économie de la région et du canton.

Dubois-Dépraz SA

par M. Gérald Dubois, directeur général

Fondée en 1901, la société a pour but et activités l'étude, la fabrication et la vente de mécanismes d'horlogerie compliquée et de toutes pièces et mécanismes se rattachant à cette branche et à l'industrie mécanique et électronique de précision. Quant à ses activités de sous-traitance, elles touchent les domaines de l'étampage, de la trempe, du polissage et de la micromécanique de précision.

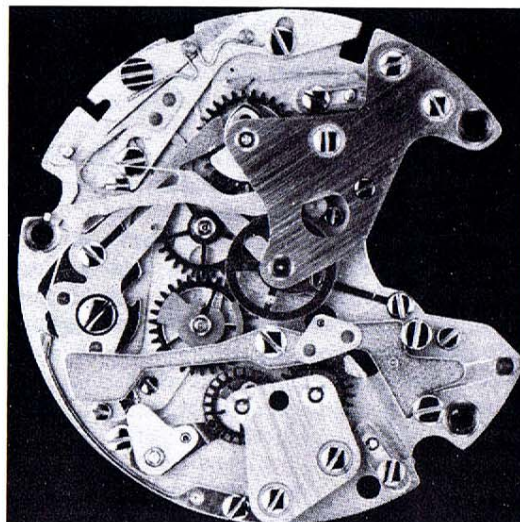
Activité horlogère

Fondée en 1901 par M. Marcel Dépraz, un de ces horlogers combiers dont l'ingéniosité et l'esprit de recherche ont donné à la vallée de Joux son élan industriel, notre maison s'est spécialisée dans l'horlogerie compliquée et dans la fabrication et l'assemblage de pièces détachées de haute précision, compliquées et sophistiquées.

Au début, ce furent les **chronographes mécaniques, les compteurs et les mécanismes spéciaux** qui représentaient la gamme essentielle des produits. Plus tard, ce programme fut élargi par les **chronographes de bord pour l'aviation, les montres de poche et bracelet à répétition**, ainsi que par des pièces horlogères appelées « grandes complications ». Actuellement, l'entreprise travaille sur de nombreuses et différentes complications, adaptées pour la plupart sur des montres-bracelets, hommes et dames automatiques ou électroniques à quartz.

La conception modulaire universelle des mécanismes et du chronographe en particulier, prônée et conçue par Dubois-Dépraz SA, a fait l'objet de plusieurs brevets très coûteux protégeant cette invention dans le monde entier. Le dernier en date, le chronographe 2000, créé en 1983, pouvant se brancher indifféremment sur un mouvement mécanique automatique ou sur un mouvement électronique à quartz, est produit dans nos ateliers en grande série. Ce chronographe connaît actuellement un succès grandissant. Une exécution très soignée « haut de gamme » est notamment réservée aux grandes signatures.

Nous ne commercialisons pas sous notre nom les produits que nous fabriquons. Ce sont donc des entreprises suisses de prestige, dont les mar-



ques mondialement connues, qui forment la clientèle pour la totalité de notre production horlogère.

Diversification et sous-traitance Depuis plus de trente ans, Dubois-Dépraz SA a suivi le chemin d'une politique de diversification, ce qui a permis à l'entreprise de tenir le peloton de tête dans les résistants à la crise et il fut même un temps où la production extra-horlogère prenait le pas sur l'horlogerie.

Aujourd'hui, Dubois-Dépraz SA s'est spécialisé sur l'**étampage, le matricage et l'emboutissage des aciers, fer et ferronickel**. Que ce soient les relais électroniques, les machines à coudre, la branche aérospatiale, les composants électroni-

ques ou la micromécanique, dans tous ces domaines, Dubois-Dépraz SA est un fournisseur bien connu de pièces spéciales. Cette longue expérience, mise au service d'un équipement et de procédés modernes, nous permet aujourd'hui d'arriver à fabriquer des produits de haute qualité diffusés dans les pays industrialisés du monde entier.

Une structure technique très efficace

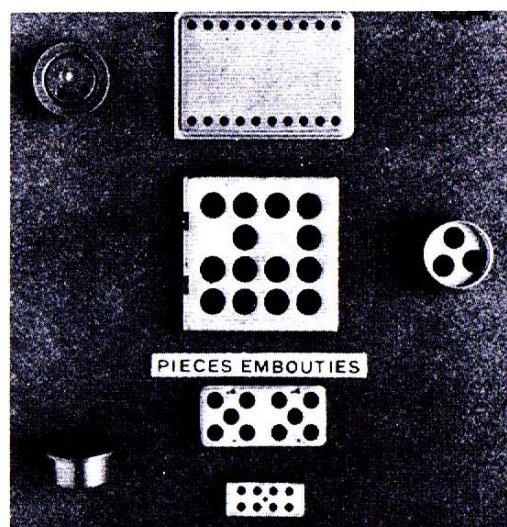
La présence de spécialistes des problèmes de microtechniques délicats, l'existence d'un bureau technique rompu aux méthodes de résolution de problèmes difficiles, la qualité des produits permettent à l'entreprise de mener de front aussi bien les activités « anciennes », l'horlogerie qui, curieusement, connaît pour l'entreprise un regain de faveur (production = 70 % horlogerie) que les activités plus récentes de diversification en micromécanique (production 30 %).

Nos préoccupations

La pollution et son corollaire : il ne suffit pas de produire seulement. Même si les productions microtechniques ne représentent pas des volumes énormes de matériaux usinés et traités, en comparaison de ce que fait l'industrie lourde, les problèmes de pollution des eaux de polissage, par exemple, ont retenu l'attention de la Direction de l'entreprise.

C'est ainsi qu'en avril 1987 M. Gérald Dubois, conviait les autorités et la presse à visiter la **nouvelle station d'épuration des eaux usées de polissage**, station qui élimine surtout le cuivre que l'on utilise pour le polissage. L'installation permet de traiter 1500 litres d'eau en une seule fois, actuellement une fois par jour. Le fonctionnement de cette station de dépollution nécessitera 3500 kilos de sulfate de fer, autant de soude caustique et 400 heures de main-d'œuvre en une année ; 4 à 5 tonnes de boue seront produites par an, qui devront être transportées à Eclépens pour leur désintoxication.

Il en résulte une augmentation de 16 à 18 % du



prix de revient pour l'opération de polissage, si bien que l'entreprise s'est demandé si ce travail devrait encore être fait au Lieu. Les tarifs devront donc subir une augmentation. La réaction de marché dira si, globalement, l'entreprise a eu raison d'obtempérer aux injonctions de l'Etat, qui exige le respect de normes antipollution draconiennes, plutôt que d'abandonner cette activité devenue dès lors non rentable. C'est donc plus par éthique écologique que par amour et respect des lois ou des calculs économiques que Dubois-Dépraz SA a consenti à réaliser ces travaux.

Une Suisse écologique : nous craignons toutefois que nous soyons en Suisse, plus que partout ailleurs autour de nous, pris d'un élan et d'une tournure d'esprit écologique tels que nous serons conduits à devenir un îlot de propreté, qualité suisse incontestée depuis longtemps déjà, qui finira par créer des problèmes économiques insolubles aux entreprises d'exportation. Souvent on se pose la question suivante : « Quelle influence un petit pays comme la Suisse peut-il avoir, si les grandes nations industrialisées continuent d'agir comme si le problème n'existait pas ? » Mais il

s'agit également d'un test qui montrera jusqu'où l'on peut aller dans un domaine qui comprend encore une grande part d'inconnu. Nos autorités devraient être sensibles à ces problèmes qui font que le prix de notre écologie risque de nous faire perdre notre pari industriel et notre compétitivité.

Les situations sociales et monétaires Dès le 1^{er} janvier 1988, en vertu de la Convention horlogère découlant des contrats collectifs et de la «Paix du travail», nous allons devoir supporter une **augmentation de nos coûts salariaux d'environ 5%** en raison de la compensation en salaire de la hausse du coût de la vie de même que la compensation intégrale de l'aboutissement de l'horaire de travail à quarante heures par semaine. Ces améliorations continues de notre niveau de vie sont légitimes mais sont **dangereuses au niveau de l'économie des entreprises dans la mesure où elles vont mettre en danger notre compétitivité** au moment où l'Europe, les Etats-Unis et

le monde entier subissent de profondes transformations de société et de mode de vie entraînant des échéances économiques (1992 pour le Marché commun) au-devant desquelles nous nous devons de nous présenter en position de force.

A ce sujet et pour conclure, nous nous permettons de citer M. Hayek qui déclarait récemment : «Nous sommes furieux qu'en dépit de tous nos efforts une part de nos bénéfices nous soient volés par une **situation purement spéculative sur le front monétaire**. Le franc suisse a été réévalué davantage que n'importe quelle autre monnaie du monde en quelque trente ans.»

Il faut en effet s'en souvenir et malheureusement pour nous, entreprise vivant exclusivement de l'exportation de nos produits, nous n'avons aucune preuve et garantie que cette situation ne va pas en s'aggravant étant entendu par ailleurs que nous ne comptons aucunement sur des subventions ou dédommagements de la part de l'Etat de Vaud ou de la Confédération.